

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES**  
**ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION**  
13, Chemin Abdelkader Gadouche – Hydra - Alger

**CONCOURS D'ACCES A L'E.N.A**

*L'Ecole Nationale d'Administration organise un concours sur épreuves pour le recrutement de 120 élèves*

**I/ - Conditions de participation au concours**

Le concours est ouvert aux candidats de nationalité algérienne remplissant l'une des conditions suivantes :

- être âgé de 28 ans au plus à la date du déroulement du concours, et titulaire d'une licence de l'enseignement supérieur, d'un diplôme d'Ingénieur d'Etat ou d'un diplôme équivalent dans les filières suivantes :

1. Licence en Droit,
2. Licence en Sciences politiques,
3. Licence en Sciences économiques,
4. Licence en Sciences de gestion,
5. Licence en Sciences commerciales,
6. Licence en Sciences financières,
7. Licence en Sciences de l'information et de la Communication,
8. Ingénieur d'Etat en Gestion et Techniques urbaines.

- être fonctionnaire titulaire ayant trois années d'ancienneté et une licence de l'enseignement supérieur ou un diplôme équivalent dans les mêmes filières, âgé de 32 ans au plus à la date du déroulement du concours.

Tous les candidats doivent être titulaires du baccalauréat et dégagés des obligations du service national.

Le dossier de candidature doit être adressé ou déposé à l'Ecole nationale d'administration, 13 chemin Abdelkader Gadouche Hydra – Alger.

## II – Dossier de candidature

Le dossier de candidature comporte les pièces suivantes :

1. un formulaire d'inscription au concours fourni par l'administration de l'école,
2. un extrait d'acte de naissance,
3. un certificat de nationalité algérienne,
4. un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois (bulletin n°03),
5. deux (02) certificats médicaux (médecine générale et physiologie),
6. une attestation justifiant l'accomplissement ou la dispense du service national,
7. une copie certifiée conforme à l'original du baccalauréat,
8. une copie certifiée conforme à l'original du diplôme de l'enseignement supérieur,
9. un arrêté de nomination ou de confirmation pour les candidats fonctionnaires et une autorisation de participation au concours délivrée par l'autorité ayant le pouvoir de nomination,
10. deux (02) photos d'identité,
11. deux (02) enveloppes timbrées libellées à l'adresse du candidat,
12. le récépissé de paiement des droits d'inscription au concours.

## III – Nature des épreuves du concours

A/ - Epreuves écrites d'admissibilité :

Matière	Durée de l'épreuve	Coefficient
- Une épreuve portant sur un sujet de Culture générale	Quatre heures	4
- Une épreuve portant sur les institutions politiques et le droit public	Trois heures	3
- Une épreuve portant sur les questions économiques et sociales	Trois heures	3
- Une épreuve portant sur les relations internationales	Deux heures	2
- Une dissertation en langue arabe	Trois heures	2
- Une épreuve de langue française	Deux heures	2
- Une épreuve de langue anglaise	Deux heures	2

Sont éliminés du concours, les candidats ayant obtenu une moyenne générale inférieure à 10/20 aux épreuves écrites d'admissibilité.

B/ - Epreuve orale d'admission :

Elle consiste en un entretien de culture générale avec un jury d'examen, portant sur les problèmes politiques, économiques, sociaux et culturels (coefficient 5).

La date de clôture des inscriptions au concours sur épreuves est fixée au 03 Novembre 2007.

#### **IV – Déroulement des épreuves**

Les épreuves écrites se dérouleront les 02, 03 et 04 décembre 2007 à l'Ecole nationale d'administration.

Les candidats déclarés admis aux épreuves écrites seront convoqués pour subir l'épreuve orale d'admission.

#### **V – Cycle de formation**

Les candidats définitivement admis suivront une formation de 03 années à l'Ecole Nationale d'Administration.

A l'issue de la formation, les élèves déclarés admis reçoivent le diplôme de l'Ecole Nationale d'Administration et sont nommés conformément aux dispositions statutaires y afférentes

#### **VI – Proclamation des résultats**

Les résultats définitifs du concours seront proclamés par le jury du concours et publiés par voie de presse et sur le site Internet de l'Ecole ([www.ena.dz](http://www.ena.dz)).

***NB : les dossiers incomplets ou parvenus après les délais ne seront pas pris en considération par la commission de sélection des candidats.***